# NOUVEAU DÉPART ET ARRIVÉE AU CENTRE-VILLE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY



RANDO FESTIVE 15 KM

LA RONDE DES

**KIDS** 

de 500 m à 2 km

LA RONDE

**NORDIQUE** 

9 km - D+250

LA RONDE

**EXPRESS** 

10 km - D+200

LA RONDE DES

**GRANGEONS** 

16 km - D+500

LA RONDE DU

RAMEQUIN

35 km - D+2000

**6 & 7 SEPTEMBRE 2025** 

Inscription et informations





















# Conception graphique studiokammo.com - Ne pas jeter sur la voie publique

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

# Samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025

À renvoyer avant le 2 septembre 2025, accompagné d'un chèque à l'ordre du GIE ACORD, au GIE ACORD - 14 route de Priay - 01500 Chateau-Gaillard. ATTENTION: TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ (parcours prévention santé (PPS) de moins de 3 mois ou licence uniquement pour les coureurs).

Nom	Prénom
Sexe F M	Année de naissance
Nationalité	
Adresse complète	
Code postal	Ville
Tél.	Email
Fédération sportive	autre
Club	N° de licence
Taille de tee-shirt <b>randonneurs</b> S M	□ L □ XL □ XXL
Taille de tee-shirt techniques coureurs $\ \square$ S	$\square$ M $\square$ L $\square$ XL $\square$ XXL
JE CHOISIS MA FORMULE	
SAMEDI 6 SEPTEMBRE  ☐ Ronde des kids Gratuit - Départ à 16h ☐ Ronde express 10 € par coureur et 5 € pour les lycéens de 16 à 18 ans - Départ à 15 h 30 ☐ Ronde des grangeons 17 € - Départ à 15h ☐ Ronde du ramequin 22 € - Départ à 14h ☐ Groupe et entreprises (10 pers. mini, uniquement par courrier ou sur place) - 10 %  DÉPARTS AMBÉRIEU-EN-BUGEY, Place de la	Soirée festive et musicale  \[ \text{\texitex{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\

### INSCRIPTION

- > Par courrier
- > Sur https://inscriptionsrondedesgrangeons.fr
- > Sur place au club d'Ambérieu Marathon, permanence inscription, retrait lot et dossard : du 1 au 2 septembre de 16 h à 19 h, du 3 au 5 septembre de 10 h à 19 h.

### ATTENTION : les inscriptions Rando en ligne seront fermées le 5 septembre à minuit

Tout participant devra obligatoirement présenter une licence FFA en cours de validité ou fournir un PPS de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique sportive, uniquement pour les coureurs.

Comptant pour le Challenge Départemental des courses hors stade, hors catégorie et le Challenge des courses de montagne de l'Ain.